

## Capsule de reboisement #5






### Les rives difficiles à reboiser

Pour les rives difficiles à reboiser, il est conseillé de tenter d'imiter la nature et de reboiser sa rive en s'inspirant des rives naturelles environnant le plan d'eau.

Il est conseillé de planter du myrique baumier directement sur le bord du lac. Cet arbuste est adapté pour croître au bord des plans d'eau et résiste bien aux inondations printanières, car il aime avoir les pieds dans l'eau.

Suite à la première rangée d'arbustes, la plantation de spirée, de bleuet et de saule sont conseillés. Toutefois, éviter le saule dans un milieu fréquenté par le castor.

Lac - cours d'eau
1 Myrique baumier à tous les 1m + 1 arbre à tous les 5m
1 Bleuet à tous les 1m
1 Bleuet ou spirée à larges feuilles à tous les 1m
1 Spirée à larges feuilles à tous les 1m
1 Saule à tous les 1m
Plantes herbacées (plantes à fleurs), partout. Ex. rudbeckie, eupatoire, impatient, menthe, verge d'or, aster, trèfle, asclépiade, etc. Les espèces utilisées doivent être indigènes régionalement et recommandés par un professionnel en botanique ou en biologie. Les boutures de saule peuvent être utilisées pour marquer la limite de la rive.

	Rive (10 ou 15 m selon le % de pente)
	5 premiers mètres à reboiser obligatoirement
	5 derniers mètres qui doivent être couverts au minimum de couvre-sol végétal

Se référer aux capsules 1 à 4 pour plus d'informations sur les arbustes suggérés pour le reboisement.

Si vous êtes intéressés, la Municipalité distribue gratuitement des arbres vers la mi-mai, informez-vous.

Pour plus de conseils pour le reboisement des rives, communiquez avec l'inspecteur attitré à l'environnement par courriel : [inspecteur.env@sflc.ca](mailto:inspecteur.env@sflc.ca) ou par téléphone au 819-688-2161, poste 233.